

lord Palmerston, il donna prudemment l'ordre de ramener à Toulon la flotte française destinée à protéger les côtes de Syrie. Il se borna à déclarer, par une note en date du 8 octobre, que la France s'opposait de tout son pouvoir à la déchéance de Méhémet-Ali : note à laquelle la conférence européenne répondit en termes fort dédaigneux. Mais il s'efforça de calmer le mécontentement public en annonçant que la France se trouverait avant six mois en mesure de faire face à toutes les éventualités d'une guerre générale ; et cette déclaration, affectée ou sincère, fut le signal de sa chute.

Le 29 octobre 1840, quinze jours après une nouvelle tentative d'assassinat commise sur la personne du roi par un frotteur appelé Darmès (1), le *Moniteur* annonça la formation du dernier cabinet de la monarchie de juillet. Il se composait du maréchal Soult, ministre de la guerre, président du conseil, et de MM. Guizot, Duchâtel, Teste, Villemain, Martin du Nord, Humann, l'amiral Duperré et Cunin-Gridaine.

Ce ministère, salué dès son avènement de la qualification flétrissante de *ministère de l'étranger*, était l'incontestable expression de la pensée pacifique de Louis-Philippe. En repudiant en M. Thiers le seul homme d'état qui eût fait entendre autour de lui le langage d'une dignité blessée, le roi annonçait ouvertement à la France qu'elle devait dévorer en silence l'affront que les stipulations de Londres lui avaient infligé, accepter les faits accomplis sans elle et contre elle, et abandonner le pacha d'Egypte aux vengeances des coalisés. On sut, en effet, que le ministère du 1^{er} mars s'était retiré de-

(1) Louis-Philippe, qui ne perdait jamais de vue les intérêts de sa politique, apostropha en ces termes M. Jaubert, lors de la visite que lui fit ce ministre après l'attentat de Darmès : « Eh ! bien, voilà, j'espère, une réponse suffisante à ceux qui voulaient un discours belliqueux ! » Darmès fut traduit devant la Cour des pairs, condamné à mort et exécuté.